

## effaçement de casier B2, possibilité de devenir policier

Par **stan31**, le **14/01/2010** à **17:02**

Bonjour,

Je souhaite devenir policier mais je suis le triste détenteur d'un casier judiciaire n°2 pour usage ou violence avec une arme sans incapacité et d'une conduite en état d'alcoolémie dans 2 affaires distinct.

Est ce possible d'obtenir l'effacement de mon B2?

Ainsi suite à ça serat il possible de devenir policier?

Par **seb88**, le **24/04/2010** à **01:46**

Le concours passant par une enquête de moralité, les 2 délits, notamment violence avec arme ne vous offrira guère de possibilité. Néanmoins cela ne vous empêche pas de passer le concours. Si vous réussissez l'épreuve écrite, puis l'épreuve physique, vous pourrez être convoqué afin de faire le point sur vos antécédents pour l'enquête de moralité.

Ceci valant non pas pour le seul métier de policier, mais pour TOUS les métiers de la FONCTION PUBLIQUE.